

LA CARICATURE FRANÇAISE,

JOURNAL SANS ABONNÉS ET SANS COLLABORATEURS.

SE VEND PARTOUT.]

N^o. XIV, 2 JUILLET 1836.

[PRIX: 2 PENCE



Thiers, sautant à pieds joint sur la tribune, comme il saute par-dessus les convenances, civiles et parlementaires; comme il a sauté sur ou dans le portefeuille; Maison s'extasiant du secours que son patron vint prêter à son éloquence en défaut.

“ *Vain*, veut dire *vide*, ainsi la vanité est chose si misérable, qu'on ne peut lui faire pire que de lui donner son nom; ce pourquoi équitablement le marquis de 1829, ministre de 1830, s'appellera désormais *Monsieur Vide*, bien entendu poches et mains non comprises dans la dénomination, et cela, rapport à l'affaire des fournitures des Invalides.”

La *Caricature* laisserait de côté cette véritable caricature du président *Thiers*, s'il ne fallait le montrer ici, sautant sur la tribune pour sauver son protégé, *Maison*, la honte de paraître *une bête* au sein de la chambre des députés. Vous voyez cette figure de satire et ce corps de *liliputien*, surmonté d'une tête énorme; vous voyez cette large bouche, donnant passage à un filet de voix grêle, aigre et criard, et ce sourire grimaçant la protection pour qui devrait être resté bien au-dessus du triste besoin d'être protégé par *un Thiers*. Tout cela est exact, lecteur, tout cela est ressemblant et d'après nature; voyant ici le président

en *sapajou*, sur la tribune dite nationale, on peut se dire, c'est bien là le *polisson* déhonté, qui dans l'orgie de Gran-Veaux, montra, sur une fenêtre, entre deux lumières, ce qu'un honnête homme ne montre jamais nulle part. Voyez l'extase de servile admiration sur la face bouffie du général de l'empire, Maison, marquis par la grâce de Louis XVIII, pair de France après son refus de rejoindre Napoléon, marquis après son vote pour la mort du maréchal Ney, et maréchal par S. M. Charles X, que cet honnête et spirituel Maison, ou M. Vide, n'en escorta pas moins gaiement pour l'exil du trône de France.

Le voilà, ce ministre, protecteur de la fraude et des dilapidations, qui lèsent le bien-être de nos vieux débris des batailles, ces invalides abrités sous le dôme merveilleux élevé sous un siècle de merveilles*... le voilà trahi par sa propre nullité, en se faisant l'ennemi d'une de nos vieilles illustrations militaires; heureux et triomphant d'être secouru par l'effronterie bavarde du président Thiers.

Quoique la *Caricature* aurait bien, sans aucune injustice, quelque chose à dire sur l'ancien aide-de-camp de Bernadotte, sur l'affaire d'Espinosa en 1808, la blessure au faubourg de Madrid, et l'armistice de Neumarch, elle ne veut pas soulever le coin du voile pour ternir ce qu'il y a eu de brave et de glorieux dans la carrière militaire du général Maison; la *Caricature* jette sur le tout la tache ignominieuse, ineffaçable d'un vote sanguinaire contre un frère d'armes, le vote de la mort du maréchal Ney, de celui que bien des fois le général Maison entendit désigner comme le brave des braves par une armée de héros.

Aujourd'hui le public demande d'où vient, et comment est possible cette haineuse impertinence d'un militaire de l'empire contre le doyen de nos maréchaux et une de nos illustrations du champ d'honneur. Le voici clair et net en peu de mots: le maréchal Moncey, pair de la nomination de l'empereur dans les cent jours; exclu de la chambre des pairs par l'ordonnance de Louis XVIII du 24 Juillet, le maréchal Moncey refusa de présider le conseil de guerre chargé de juger Ney, pour laquelle noble action, digne d'un militaire français de la république et de l'empire, Moncey, duc de Conégliano fut destitué de son titre de maréchal de France et envoyé aux arrêts pour un temps limité au château de Ham.

Or, tandis que le maréchal Moncey fut puni pour avoir refusé de siéger comme juge de Ney, Maison siégea et vota la mort, ce pourquoi il devint marquis; or, pareils souvenirs de part et d'autre ne sont pas des liens d'amitié, et le courageux refus et la persécution qui s'ensuivit ayant ajouté à la gloire du maréchal Moncey celle d'une action noble et généreuse, le marquis Maison ayant fait tout le contraire, et doué d'un esprit borné et d'une âme commune, a dû naturellement prendre en haine et faire le point de mire de ses tracasseries ministérielles, l'homme dont la conduite loyale et généreuse est un journalier affront au souvenir de la sienne. M. Vide, ou marquis Maison a marié son fils, et le patron Thiers a signé au contrat. On ne dit pas si c'est Mme Doz, la pudique belle-mère du président Paillasse, qui a attaché le bouquet virginal de la fiancée et donnée les dernières instructions de morale et de pudeur à la prétendue du fils du marquis Maison. On parle d'une nouvelle ambassade du protégé de M. Thiers; si c'était pour Saint-Pétersbourg, on engagerait le marquis de la restauration à se mettre mieux au fait des manœuvres des troupes de Nicolas, ou plus ferme sur ses étriers, pour ne pas compromettre une seconde fois, comme cela eut lieu à sa première ambassade, la dignité de l'ambassadeur français dans un houra de cosaques; du reste, si le marquis de la restauration ne jouit pas d'une grande renommée de loyauté et d'honneur dans les annales de la gloire militaire, s'il ne brille pas dans le monde élégant par son esprit et sa tournure, ni à la tribune par son éloquence, il a une compensation de bonhommie dans les régions de l'office et de la cuisine, car lors de l'expédition de Morée, l'éditeur de la *Caricature*, étant à Marseille peu avant son départ pour l'Égypte, fut sollicité de venir en aide à une française revenant de Navarin; or cette française n'était autre qu'une cuisinière femme de confiance du maréchal Maison, qui ne revenait de cette campagne ni chargée de gloire ni de richesses, mais qui parmi beaucoup de petites choses sur le maréchal et sa vie militaire et bourgeoise, le vanta comme un maître... sensible, et avoua être sur ses regrets de l'avoir quitté. Ainsi le marquis Maison ou M. Vide, s'il est honni à la tribune, ridiculisé dans les salons, il lui restera les touchants regrets de sa cuisinière de Navarin, et le glorieux patronage du président Paillasse.

ON DIT, ET ON AJOUTE.

On dit qu'il a des sottises bien habillées, comme il y des sots bien vêtus;—On ajoute, c'est tout l'historique de Thiers et ses discours. On dit qu'en France, l'égoïsme, la vanité, l'avarice et la rapacité sont à l'ordre du jour;—On ajoute, que cela ne peut être autrement avec un gouvernement, véritable bazar d'iniquités où toute conscience trouve son acheteur. On dit que si acharnée que soit la persécution, elle peut retarder l'avènement de la liberté, mais que rien n'éteint une lave qui bouillonne dans un lit de feu;—On ajoute, et rien n'active l'explosion comme un beau soleil. On dit que si dans un acte on ne considère que l'utilité, tout crime se justifie surtout en politique;—On ajoute, que c'est la doctrine de Talleyrand, autrement dit, Joseph la Mouillette. On dit que les créatures les plus dévouées, même de Louis-Philippe, s'étonnent de l'audacieuse perversité de sa correspondance de prince émigré;—On ajoute, que cela prouve, sinon la probité et l'honneur du Sire du 7 Août, du moins sa profonde habileté à tromper tout le monde, même ses créatures. On dit que la vengeance est le ciel de ceux qui ont foi à la terre;—On ajoute que tous les républicains en sont là, et que cela inquiète sérieusement le roi citoyen. On dit qu'il faut souhaiter la paresse des méchants et le silence des sots;—On ajoute, que c'est pour cela qu'on voudrait que Thiers fut perdu, et Maison muet. On dit que Henri IV aimait l'or à la manière des grandes âmes;—On ajoute, et Louis-Philippe pocket money, comme s'il était un goujat enrichi. On dit que les gens faibles sont la troupe légère des hommes criminels;—On ajoute, que l'ordre de choses veut que ce régiment soit toujours au grand complet en France. On dit que le gouvernement de Louis-Philippe est comme la plupart des œuvres dramatiques de 1830;—On ajoute, absurde, plat, et surtout atroce. On dit que l'économiste est l'homme riche, et l'avare l'homme

* Siècle de Louis XIV.

le plus pauvre ;—On ajoute, que si cela est vrai, Louis-Philippe est dans la dernière des misères. On dit du ministère français, amitié de *cœur*, foi de *renard*, et société de *loups* ;—On ajoute, l'ordre de choses compris. On dit que Thiers prétend qu'on gagne bien plus à promettre qu'à tenir ;—On ajoute, qu'il y a quelques millions d'hommes qui ne promettent rien à Thiers et qui lui tiendront immensément. On dit que toute influence de la couronne est vénalité ;—On ajoute, que la *couronne* du 7 Août ne fait qu'intervenir en tout et pour tout. On dit que les révolutions coûtent cher quand on les détourne de leur but, quand on en méconnaît l'origine, qu'un grand fait national immense, profond, n'est considéré que comme un simple événement de cour, quand le pouvoir tombe aux mains d'*hommes revenus avec l'étranger* * ;—On ajoute, on aurait dû dire, quand cet homme aux mains duquel tombe le pouvoir, *non seulement est revenu avec l'étranger, mais qu'il a déserté le drapeau dont on lui confia la gloire, qu'il a vécu du subside de l'étranger, qu'il s'est traîné aux genoux de tous les pouvoirs armés contre sa patrie, pour obtenir un titre, pour la combattre ! quand cet homme a prononcé et écrit d'exécrables vœux pour l'anéantissement des braves qui la défendaient, et qu'il n'est revenu avec l'étranger que pour mentir vingt ans, pour tromper, intriguer et trahir.* On dit que le général Buonaparte assurait, en termes un peu *scabreux*, que la *nation* ne verrait pas volontiers dépenser six millions pour engraisser un roi qui ne ferait rien pour elle ;—On ajoute, aussi la *nation* n'est-elle pour rien dans le vote qui donne treize millions à Louis-Philippe. On dit que la plus hideuse chose, c'est le vice sous le masque de la vertu ;—On ajoute, que cela explique la laideur de certaines personnes de haut lieu. On dit que la plus triste, la plus nuisible des facultés, est celle d'en imposer aux autres ;—On ajoute, que personne n'est plus largement doué de cette triste et nuisible faculté que le Sire du 7 Août. On dit que pendant les trentes années du *coup d'état* du 18 Brumaire, au *coup d'état* de Juillet, la presse avait été à peu près constamment enchaînée, que le principe du gouvernement était cependant respecté, mais que ce principe avait dévoré et ruiné des générations entières, qu'on ne peut dire combien d'hommes vivraient, combien la France serait plus riche, plus puissante qu'elle ne l'est aujourd'hui si la presse n'eut eu la lâcheté de se laisser fouler aux pieds d'un soldat, et que pour échapper au système ruineux de ce soldat, il a fallu qu'elle se jetât deux fois dans les bras des Anglais et des cosaques, éternels crimes des *fauteurs* et complices du 18 Brumaire ;—On ajoute, que cela est fort bien dit sans doute et tristement vrai, mais que du moins le soldat qui foulait à ses pieds la liberté de la presse, la foulait d'un pied *glorieux*, au lieu qu'aujourd'hui la presse se soumet humblement sous le tré-pignement ignoble d'un pouvoir sans honneur et sans gloire, qu'elle se laisse fouler, écraser sous les pieds *boueux* de ministres sans foi, de juges à gages et le bon plaisir de l'ex-général Egalité, du déserteur de 93, qui, en attendant qu'il force la France de se jeter dans les bras des cosaques, supplie l'Angleterre de faire ses excuses à l'Amérique et la met aux pieds du président Jackson. Sans doute que l'empire a coûté beaucoup d'hommes à la France, trop... oh, beaucoup trop ! mais du moins ils sont morts glorieusement en combattant l'étranger, en combattant pour la France, au lieu qu'aujourd'hui, on emprisonne et on massacre les Français pour plaire aux étrangers et pour les rassurer. Et la presse se tait, la presse se soumet et se plie silencieuse aux arbitraires vouloirs du *Télémaque* de Dumourier, du Prince Emigré, qui non content d'avoir déserté son drapeau, le traîna aux pieds de ceux qu'il devait encore trahir, pour demander pardon de s'être dit *républicain* et d'avoir servi sous ce drapeau tricolore, qui aujourd'hui se fane et flétrit sur son trône *baclé* et ridicule.

COPIE D'UNE LETTRE EN CHIFFRES, ECRITE PAR M. LE DUC DE LA VAUGUYON,
PAR ORDRE DE LOUIS XVIII, 13 MARS 1796, A M. LE COMTE D'ENTRAIGUES,
ET QUI PROUVE COMME QUOI LE DUC D'ORLÉANS N'A JAMAIS
DEMANDÉ PARDON A SES AINÉS, COMME QUOI IL FUT
TOUJOURS EN OPPOSITION OUVERTE AVEC LES PRINCES
LÉGITIMES, ENNEMI DE L'EMIGRATION, ET RÉPUBLICAIN.

“ Le roi vous a chargé, il y a déjà quelque temps, de demander à ses agents à Paris, la satisfaction avec laquelle il avait appris la démarche de madame la Duchesse d'Orléans auprès d'eux. La direction que cette princesse devait suivre et l'importance que S. M. attachait à l'expression du repentir de son fils aîné, le roi vient d'être instruit par une lettre de l'impératrice de Russie, du 15 Janvier, qu'elle avait remise à M. de St.-Priest, mais que S. M. n'a reçue que le 6 de ce mois, que M. le duc d'Orléans a témoigné à son passage à Stockholm, le plus sincère désir d'obtenir du roi le pardon de ses égarements, et autorisé M. le comte de St.-Priest à faire part à S. M. de ses dispositions. Il répond à l'impératrice que les sentiments de ce prince ne pouvaient lui parvenir par une voie plus propre à en assurer l'effet auprès de lui, et remet entre les mains de S. M. l'oubli total de ses funestes erreurs. S. M. est disposée à donner connaissance à M. le duc d'Orléans lui-même de cette assurance de son indulgence dès qu'elle saura précisément son séjour ; quelques personnes ont assuré qu'il était *caché* à Paris, d'autres qu'il était en Vivarais, &c., &c.”

Et c'est cet homme qui demandait pardon d'avoir servi sous le drapeau tricolore, l'homme qui déserta ce drapeau, qui se mit aux genoux de Louis XVIII, pour le supplier d'oublier qu'il eut affecté d'être républicain, c'est ce même homme qui trône aujourd'hui avec le drapeau de la république ! Moi, je répète qu'à moins que les Français ne soient tous devenus lâches ou imbéciles, que cet opprobre politique ne peut ni doit durer. Le *National* a dit que tout mal que cela soit, il aime encore mieux le drapeau tricolore avec Philippe, que la branche aînée et le drapeau blanc ; qu'il lise les infâmes trahisons écrites de la main du Prince Emigré, et il demandera bientôt pardon à Dieu et aux hommes d'avoir pensé et dit cela ; quant à moi, qui pendant bientôt vingt-un ans n'ai pas besoin de prouver que je ne fus jamais ami du drapeau blanc, j'atteste et répéterai jusqu'à mon dernier soupir, que si la France ne peut avoir le drapeau de la république, lavé de la souillure d'Orléans, j'aime mille fois mieux ployer sous la légitimité, fut-elle même injuste et despotique, que de reconnaître pour roi avec le drapeau tricolore, un prince qui le déshonore, et qui par ses parades aux trois couleurs, flétriraient jusqu'à nos plus chers, nos plus glorieux souvenirs. Voilà ma profession de foi, qui n'attend aucune récompense, mais que rien n'intimide, ni forcera au silence, et que l'échafaud même n'ébranlerait pas.

* Discours de M. Lafitte, noble et patriotique discours.

PROJET, PROPOSITION,

ECRIT PAR GUILHERMY, SOUS LA DICTÉE DU PRINCE ÉMIGRÉ, PRINCE SANS AMBITION, MODESTE ET RÉPUBLICAIN.

“ Un état fondé au Mexique qui serait une barrière contre l'ambition active et propagandiste des Etats-Unis ; ce serait un rival qu'on armerait contre cette puissance inquiète et difficile à régler, à cause de la qualité de sujets dont il se compose.

“ Ménager le mariage de Monseigneur le duc d'Orléans (le Prince Emigré), avec l'aînée des princesses du Brésil, sous la condition d'établir l'époux gouverneur d'une province frontière des possessions espagnoles et diriger une expédition contre le Mexique ou telle autre partie, avec déclaration que l'Angleterre ne prétend autre chose que de s'en ouvrir et protéger le commerce, sans se mêler du gouvernement du pays, bien entendu qu'on y introduirait des agents secrets chargés d'influencer sur le choix du gouvernement, et surtout de faire valoir les droits de Monseigneur le duc d'Orléans.” Vous la voyez, cette constance dans l'intrigue de l'homme sans ambition, et cet homme, ce prince émigré trône en France avec le drapeau tricolore ? Allons donc, Français, réveillez-vous, vous avez renversé en trois jours une monarchie légitime, et vous ne saurez chasser un usurpateur perfide, un traître déloyal ? Allons donc.....

MACÉDOINE.

Ah ! pour rire,
Et pour tout dire,

Il n'est besoin, ma foi,
D'un privilège du roi.

Le mariage d'argent, joué avec un médiocre succès en Belgique, n'a pas pu réussir à Berlin ni à Vienne, et on assure qu'il sera sifflé à St. Pétersbourg. La banqueroute du père du roi des Français était de 67,611,258,—10 ; les dividendes à la charge du fils n'ont pas été soldés. On vient de faire l'acquisition à Londres d'un carton d'épreuves d'une ancienne imprimerie, qui offrent l'irrécusable témoignage que les libelles calomnieux dirigés contre Marie Antoinette sur l'affaire du collier, furent payés par le duc d'Orléans ; le tout va être publié. On lit dans quelques ouvrages sur les mœurs et usages de l'Angleterre que le *cigarette et le cigare sont à l'usage des jolies lèvres des dames anglaises, par imitation des usages d'Orient* ; quelqu'un qui habite Londres, depuis plus de deux ans et qui n'est pas sans habitude d'observer, garantit que le *cigarette, le cigare, comme la pipe*, ne sont en usage en Angleterre que parmi le peuple, que fumer n'y est que le bon ton des coins des rues et des cochers de fiacres et d'omnibus ; que les gens qui, par leur extérieur paraissent au-dessus de ces classes et que l'on voit fumer dans les rues sont des étrangers, quelquefois des militaires polonais, mais généralement des commis-voyageurs, des marchands ambulans, qui depuis 1830 prennent la pipe et le cigare pour un *muintien*, comme autrefois ceux qu'on appelle *calicots* à Paris avaient pris les moustaches. Quand donc les gens qui se mêlent d'écrire sur les mœurs et les usages des pays étrangers sentiront-ils que pour en parler il faut les voir et les connaître ? Monsieur de Châteaubriand répondra aux interpellations du *National*, dont parle la *Gazette*, ce que le célèbre écrivain disait aux jeunes gens en 33 dans ses pamphlets : “ Moi aussi, je suis révolutionnaire, moi aussi je marche avec la révolution.”

RÉPONSE A UNE INDISCRETE DEMANDE.

Les chansons légitimistes contre Louis-Philippe, dont plusieurs fragments ont parus dans différents numéros de la Caricature, n'ont pas été donnés ici à l'éditeur, il les a achetés à Paris peu de jours avant son départ pour Londres, le 8 ou 9 Avril 1834. L'éditeur de la Caricature française, n'a d'obligations à aucun parti, n'est influencé par aucun, et ne craint qui que ce soit.

NOUVELLES DE FRANCE.

Louis-Philippe vient de nouveau de l'échapper belle, à ce que disent le télégraphe et M. Sébastiani ; le dernier ajoute que tout Paris est indigné ; on désire savoir si c'est de l'attentat ou de son non succès, car ces incessantes tentatives contre les jours d'un monarque si cher, autorisent quelque incertitude. On a aussi quelque motif de désirer que l'ordre que M. Sébastiani annonce régner à Paris, ne ressemble pas à l'ordre qu'il assurait régner à Varsovie il y a bientôt quatre ans. Au reste, le télégraphe a travaillé si promptement, qu'il était probable que l'horrible attentat commis au centre, était encore ignoré aux faubourgs St.-Denis, St.-Martin, St.-Antoine, St.-Jacques et St.-Marceau, petites parcelles de la grande cité, qui entrent pour quelque chose dans le calme et l'indignation parisienne. Peut-être la dépêche télégraphique avait-elle été précautionnellement transmise la veille de l'attentat.

Au fait, s'il est vrai qu'il y a eu des balles, on peut dire que Philippe est né coiffé, et qu'on doit l'appeler désormais, sinon l'enfant chéri de la victoire, du moins le visible protégé des machines infernales, pistolets, fusils, tous objets de nature malveillante, comme on sait, mais qui en approchant la face royale de Philippe se détournent de leur direction meurtrière, pour tomber autour de la sacré personne, doux comme les dragées de carnaval qui pleuvent autour des masques sur le Cour Romain. Une chose fort remarquable, c'est que pendant un règne de vingt ans, les princes légitimes, détestés comme on sait en France, ne furent jamais l'objet de pareils tentatives, tandis que le roi Philippe, adoré comme on le voit des Français, a déjà reçu quatre fois de ces dangereuses preuves d'enthousiasme ; on me répondra que Henri IV fut assassiné, et le père du jeune Henri également ; on répondra à cela que Henri IV ne tomba pas sous la haine du peuple, et quand au duc de Berri, il est aujourd'hui plus que prouvé, que derrière la main de Louvel il y eut le bras d'un grand seigneur ; car si le duc de Berri n'était pas roi, il était du bois dont ils poussent, et du genre de ces rois qui ne meurent pas sans héritiers.

NOUVELLES D'AFRIQUE.

Le géôlier de Blayé vient d'offrir sur la plage africaine le honteux exemple de sa brutale férocité native ; on a déjà dit que dans la ridicule course du duc d'Orléans, on avait offert une tête à cette Altèsse citoyenne, et qu'elle avait donné le pour boire aux coupeurs, ce qui pouvait n'être qu'une... bêtise, mais voilà le fameux Bugeaud, en véritable Jourdan coupe-tête, d'exécrable mémoire, qui met un prix à ces horribles trophées, excite la barbarie au trafic du sang humain, et prouve aux Kabiles que sous l'uniforme de la civilisation européenne, il y a des monstres aussi féroces qu'eux, et certes mille fois plus coupables ; allons, Bugeaud ! à cinq francs par tête coupée, c'est digne de votre loyal dévouement à l'ordre de choses, c'est montrer l'économie jusqu'à l'atrocité, c'est surpasser le Dey d'Alger, qui donnait soixante piastres par tête coupée ; pas de doute que ce beau fait d'armes ne rende à la France le maréchal de camp Bugeaud, lieutenant-général, à la disposition de Louis-Philippe. O le beau règne, et les nobles guerriers que cela fait à la belle et noble France !

LA CONTEMPORAINE

Propriétaire, Auteur et Editeur responsable de la CARICATURE FRANCAISE, et des fac-simile du Prince Emigré, Louis-Philippe,

A LA FOIRE COURONNÉE, 2, YORK BUILDINGS, NEW ROAD, LONDRES.

Londres : Schulze et Co., 13, Poland Street.